



Paris, le 18 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF appelle au rassemblement devant les mairies, demain, lundi 19 octobre à partir de midi

Avec les incendies de mairies et de bâtiments publics, ainsi que les pillages de commerces, ce ne sont pas seulement les institutions publiques qui sont attaquées, mais de façon bien plus grave, les libertés publiques de tous les Français.

L'AMF condamne totalement ces agressions et ce vandalisme, dont la violence franchit un seuil inacceptable, à l'occasion de manifestations qui, elles, ont respecté l'ordre public.

Elle exprime toute sa solidarité envers les maires, leurs équipes ainsi que les habitants et commerçants des communes touchées, comme Limoges, Marseille, Lille, Bordeaux, Calais, Grenoble, parmi tant d'autres. L'Association exprime aussi sa reconnaissance aux forces de l'ordre et aux personnels des services de secours dans la gestion de ces événements.

L'AMF appelle par conséquent les maires, les conseils municipaux à se rassembler, avec l'ensemble des forces vives qui le souhaitent, demain, lundi 19 octobre à partir de midi (horaire recommandé) ou plus tard dans la journée.

Ces attaques graves portées contre les institutions démocratiques constituent un vrai risque pour toute la Nation. La priorité est désormais au rétablissement de l'ordre pour que les libertés publiques puissent être respectées.